

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2024/22/03/08

Date de convocation :

15/03/2024

Objet de la délibération :

Budget Primitif 2024 :
Budget annexe
assainissement

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la mairie
d'Epeugney le

29/03/2024

que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le

15/03/2024

- que le nombre des
membres en exercice est de
13.

Le Maire

Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Epeugney
Séance du 22 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-deux mars à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune d'Epeugney s'est réuni
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume
AYMONIN, Maire.

Présents : M. Guillaume AYMONIN, Mme Sonia
DESTAING, M. Guillaume CRETIN, Mme Mégane
GAUTHIER, M. Romuald TAUVERON, M. Jean-Michel
CLEMENT, M. Nicolas DEAU, M. Stéphane LOGUIOT,
M. William RUSTERHOLTZ, M. Éric CLEMENT.

Absents excusés : M. David MARTIN, M. Gwenaël LE
GALLO.

Absents : M. John WETZEL.

Procurations : M. Gwenaël LE GALLO à M. Nicolas
DEAU

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du
Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection
d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mégane GAUTHIER,
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour
remplir ses fonctions qu'elle a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Après avoir présenté le Budget Primitif 2024 du budget
annexe assainissement, le conseil Municipal à l'unanimité
des membres présents et représentés, adopte le budget
primitif 2024 du budget annexe assainissement.



| | | DEPENSES | RECETTES |
|--|---|-------------------|-------------------|
| V O T E | Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) | 92 130.00 | 53 100.00 |
| R E P O R T S | Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) | | |
| | 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté | | 50 802.71 |
| Total de la section d'investissement | | 92 130.00 | 103 902.71 |
| | | DEPENSES | RECETTES |
| V O T E | Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget | 124 700.00 | 85 910.00 |
| R E P O R T S | Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) | | |
| | 002 Résultat de fonctionnement reporté | | 43 070.84 |
| Total de la section de fonctionnement | | 124 700.00 | 128 980.84 |
| TOTAL DU BUDGET | | 216 830.00 | 232 883.55 |

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Guillaume AYMONIN

Le secrétaire de séance
Mégane GAUTHIER

